



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
PAYS DE STENAY

# LA BAUQUETTE

N° 5 - MARS 2001



MOUZAY : le château de Bas Charmois



INOR : Noyé dans les jaunes et verts

## LE MOT DU PRESIDENT

“ La Bauquette ”, votre journal trimestriel intercommunal, a déjà un an ! Les échéances électorales et les changements qui en découlent nous ont fait prendre du retard dans la réalisation et la publication de ce numéro, mais rassurez-vous ! La philosophie reste la même : utiliser cet outil de communication pour vous tenir informés de ce qui se passe sur votre territoire, et vous permettre de vous exprimer. Parmi les diverses réalisations intercommunales, le Projet de Territoires de la Communauté de Communes représente de façon transversale les actions entamées et à mettre en place. Ainsi, en coopération avec le Conseil Régional de Lorraine et le Conseil Général de la Meuse, trois orientations ont été retenues pour 2000 – 2006 :

⇒ Soutenir et développer l'économie locale. Il s'agit d'impulser une politique économique de soutien et de développement en faveur des acteurs économiques de la Communauté de Communes. Cela se traduit par la volonté de conforter le caractère agricole du territoire, de redynamiser les activités artisanales et commerciales. Cela passe également par la mise en valeur du tourisme local.

⇒ Améliorer la qualité de vie. La qualité de vie nous préoccupe tous de plus en plus. Ainsi, il est envisagé de définir une politique globale en matière d'habitat. Aussi, une politique de sauvegarde et de requalification du patrimoine viendra asseoir cette dynamique de cadre de vie. Enfin, les services à la population seront développés, en réponse aux besoins et aux attentes de la population.

⇒ Dynamiser et animer le territoire. L'animation locale a pour enjeu de favoriser la construction progressive d'une identité du territoire. Pour cela, l'offre d'animation culturelle, sportive, doit permettre d'affirmer cet ancrage territorial, ce sentiment d'appartenance à la Communauté de Communes du Pays de Stenay.

Le Président.

## Sommaire N°5

- ❶ Le mot du Président.
- ❷ **ORAC du pays de Stenay : soutien aux artisans et commerçants du territoire**

La vie commerçante autrefois

- ❸ Le calendrier des manifestations associatives cantonales
- ❹ **Les Maires de la Communauté de communes**

Le “ KIJ ” de Stenay

Coup de pouce pour vos façades

- ❺ Le tri sélectif : où en est-on ?
- ❻ **Bientôt un “ Point emploi ” au pays de Stenay !**
- ❼ **Le petit plus ! !**

## L'OBSERVATOIRE DU LOGEMENT

A votre disposition à l'accueil de la Communauté de Communes : l'offre de logements sur le canton.



Actuellement sont disponibles :  
des F1, F2, F3, F4, F6.

Renseignez-vous auprès de  
**Mme Lesieur au 03-29-80-31-81.**

Pour une information sur les logements collectifs, veuillez contacter :

Espace Habitat (Mouzon) : 03-24-26-10-70 ;

HLM (Verdun) : 03-29-86-20-82 ;

SA HLM (Bar le Duc) : 03-29-79-16-79 ;

SCI Saint Maurice (Stenay) : 03-29-80-37-08.

## Directeur de la publication :

Etienne DEMULDER

**Chef de la rédaction :** Rodolphe FOUCAUD

**Tirage :** 3000 ex.

**Dépôt légal :** janvier 2000

**N°ISSN :** en cours



# LA BAUQUETTE

## ORAC DU PAYS DE STENAY : soutien aux artisans et commerçants du territoire

Si vous êtes chef d'entreprise, vous avez certainement reçu récemment un questionnaire accompagné d'un courrier de présentation de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC). Nous remercions ceux qui ont déjà répondu.

Les ORAC sont des opérations destinées à appuyer pendant une période déterminée (de une à trois années) le tissu artisanal et commercial des espaces ruraux.

Le Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC) intervient dans trois directions :

- l'**animation économique** en faveur des entreprises avec Stenay Eco.
- Les **opérations de promotion et d'animation collectives** organisées par le territoire et les acteurs concernés (associations de commerçants et artisans notamment)
- Les **investissements des entreprises** (voir détails ci-après).

**IMPORTANT** : Les financements des ORAC s'obtiennent par tranches.

Le territoire a obtenu du FISAC une 1ère tranche de plus de 1 million de francs dont 720.000 Francs sont réservés aux investissements des entreprises.

En fonction de la consommation des crédits obtenus, nous pourrions solliciter une nouvelle tranche. Mais cela nécessite un travail de programmation et donc cela ne pourra se faire sans avoir connaissance de vos projets.

**Pour cela, il est très important que vous retourniez le questionnaire reçu.**

Si vous rencontrez des difficultés pour le renseigner et si vous souhaitez d'autres renseignements, ou plus simplement si vous préférez avoir un entretien n'hésitez pas à appeler STENAY ECO, Stéphane PERRIN au 03.29.80.38.38.

### 1) AIDES AUX INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES

#### 1.1) Interventions du FISAC en faveur des investissements des entreprises

Le FISAC permet d'appuyer les investissements des entreprises artisanales et commerciales à hauteur de 20% d'un montant subventionnable compris entre :

- 40.000 Francs HT au minimum
- 200.000 Francs HT au maximum. **Ce montant est un maximum par entreprise sur la durée de l'ORAC. Il peut être atteint en plusieurs tranches.**

#### Bénéficiaires de ces aides :

- entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés et/ou au Registre de Métiers, à jour de leurs obligations sociales et fiscales
- réalisant un chiffre d'affaires HT inférieur à 5 MF

#### Sont expressément exclus du bénéfice de ces aides :

Les pharmacies, les activités libérales, les commerces non sédentaires, les activités de services bancaires et d'assurances, le secteur des HCR, Hôtelier Cafés Restaurants. Il est admis cependant que ces derniers pourront bénéficier d'une intervention dès lors qu'il y a possibilité d'évoquer un intérêt général allant au delà du seul cas particulier.

#### Investissements éligibles :

##### **Pour les commerçants :**

la rénovation de la façade commerciale, la rénovation des vitrines, la rénovation des enseignes, les aménagements intérieurs liés à la présentation marchande des produits.

##### **Pour les artisans :**

La modernisation de l'outil de production, l'agrandissement, la mise aux normes des locaux d'exploitation.

#### Cas particuliers d'exclusion:

matériels d'occasion, matériel informatique sauf investissements liés à la production (CAO, DAO, ...) ou à la contrainte (EURO...), matériel roulant, matériel de travaux publics, les investissements réalisés par SCI, les investissements acquis en leasing



# LA BAUQUETTE

1.2) Les interventions des autres partenaires en faveur des investissements des entreprises :

En préalable, il est rappelé que les différents financements sont cumulables dans la limite de 50% de la dépense subventionnable, et que les aides versées aux entreprises dans ce cadre entrent dans la règle dite de minimis, qui limite les aides publiques à 100.000 euros sur trois ans.

- **Le Conseil Général de la Meuse, le Conseil Régional de Lorraine et**

- **La Communauté de Communes du Pays de Stenay** a voté une intervention en faveur des investissements des entreprises dans le cadre de l'ORAC plafonnée à 10% des investissements qui pourraient permettre d'atteindre un taux maximum de 50% d'intervention dans la limite de 200.000 Francs d'investissements.

### 2) LES ACTIONS COLLECTIVES

L'objectif est clair : renforcer les actions collectives, qui sont à même d'avoir un impact sur la qualité et l'efficacité des initiatives. Une partie de ces actions seront discutées, préparées et organisées dans le cadre des réunions de l'association des commerçants actuelle, qui évoluera prochainement. Elles seront présentées au Comité de Pilotage.

Nous espérons que ces moyens renforcés au service de l'attractivité de notre pays permettront de réunir le plus grand nombre d'entreprises dans un réel souci de développement des activités de tous.

Au niveau des interventions connues :

- le FISAC à hauteur de 40%
- la Communauté de Communes à hauteur de 66.000 Francs, soit 14% du programme prévu

D'autres sources de financement seront mobilisables, éventuellement dans le cadre de l'Union des Groupements Commerciaux de la Meuse, mais non programmées.

### 3) LE COMITE DE PILOTAGE

Le Comité de pilotage comprendra les représentants des organismes financeurs (Etat, Conseil Général, Conseil Régional), les Chambres consulaires, des élus de la Communauté de Communes, un ou plusieurs représentants des associations de commerçants et artisans, un ou plusieurs chefs d'entreprises artisanales, Stenay Eco qui est en charge de l'animation

**La première réunion du Comité de Pilotage pourrait intervenir entre la mi-avril et la fin avril.** Il pourra se prononcer sur les premiers dossiers portés à notre connaissance.

### La vie commerçante autrefois !

Dans les années 30 tout plé de denrées se vadin co au détail dans les petites épiceries. Y avo des coffes de bo, une écoupe en demi lune plantée dans chacun d'eux : le gros sail, les lentilles, les pois cassés, les fayots, le riz et la farine. Anneçi le boucher oh ! On n'y allome fô.1/2 tête de bu pou fâre une bonne soupe ! Le boulagé vado le pé à la pesée, une belle couronne qui nodo moult bon, et on bailliot le trait pas desseu le marché. Le vin, l'huile étin soutirés au touné. Ma foi c'éto a peu près tout po le manger. Anneçi, éto les raboureux j'allin au lâ et la raouette pas desseu le marché, les u de pouilles, le froumache four la mère X. C'éto lé qui failliot le miou. J'allo quéré pou dis sous de toubac à priser pour la grand mère Lisa, pou la commission j'avo droit droit à un régalisse de bo. Pou les habits on commendo tout plé à la samaritaine mais je revoua co une boune vieille qui poussait son triporteur aveu le grand pani d'osier : " V'nez ouar mes bas z'é les chaussettes ", aussi, une miette de mercerie : aveu des ageuilles don fil au chinoi.

Dès fois le jou de la foire on vendait même une miette d'amour, de rêve et de ciel bleu autour d'un accordéoniste qui vendait des chansons et toute l'assistance reprenait en chœur les ritournelles à succès : Quand refleuriront les lilas blancs, le printemps qui grise, le temps des cerises ou la valse des roses. Comme c'est déjà loin ce petit bonheur si simple : c'était peut être ça la sagesse !

## LES MAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : CEUX QUI PARTENT, CEUX QUI ARRIVENT,...

Les élections municipales des 11 et 18 mars 2001 ont provoqué un changement des conseils municipaux de nos 19 Communes. Aussi, parmi ceux qui ont laissé le mandat de Maire, saluons :

- ✓ Mme GODARD Frédette, ancien Maire de Inor
- ✓ M.ROZET Maurice, ancien Maire de Lamouilly
- ✓ M.THOMAS Marc, ancien Maire de Moulins St Hubert
- ✓ M.MICHEL Robert, ancien Maire de Mouzay
- ✓ M.GUICHARD Hubert, ancien Maire de Pouilly sur Meuse

Souignons leurs contributions au développement de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et souhaitons leur bon courage dans leur retraite d'élu local.

Aussi, certaines Communes ont un nouveau Maire. Ces derniers figurent dans la liste récapitulative ci-dessous :

- |  |  |
|--|--|
| - Autreville St Lambert : BAUDIER Jean-Marie | Bâalon : LEHURAUX Robert               |
| - Beauclair : WATRIN François                | Beaufort en Argonne : SANTOIRE Guy     |
| - Brouennes : KAZUK Annie                    | Cesse : DUMAY Daniel                   |
| - Halles sous les Côtes : HERREYE Jean       | Inor : HUARD Claude                    |
| - Lamouilly : DAGAS Denis                    | Laneuville sur Meuse : VIRQUIN Guy     |
| - Luzy St Martin : DUPUIS Daniel             | Martincourt sur Meuse : JACQUEMOT Jean |
| - Moulins St Hubert : GERARD Jean-Jacques    | Mouzay : SCHENINI Daniel               |
| - Nepvant : DEBOUT Pierre                    | Olizy sur Chiers : LEGRAND Jean        |
| - Pouilly sur Meuse : GUICHARD Daniel        | Stenay : DEMULDER Etienne              |
| - Wiseppe : HIBLOT Gabriel                   |  |

Souhaitons la bienvenue aux nouveaux venus et bon travail communautaire à tous !

DATE	MANIFESTATION	ORGANISME	LIEU
<b>AVRIL 2001</b>			
10	Marché biologique Artisanat	O.T.S.I.	Centre ville Stenay
13	Soirée karaté	Karaté club	Salle polyvalente Stenay
14	Randonnée pédestre	Inor en fêtes	Inor
14,15	Salon artisanat d'Art	O.T.S.I.	Port de plaisance de Stenay
16	Marche populaire	F.F.S.P.	Bâalon
20	Conférence de M.BAAR et M.BERTHE	Musée de la Bière	Stenay
21	Concert	Chorales Charleville et Stenay	Inor
22 au 13/05	Exposition peinture	Le groupement des artistes du Mady	
24	Marché biologique Artisanat	O.T.S.I.	Centre ville Stenay

DATE	MANIFESTATION	ORGANISME	LIEU
<b>MAI 2001</b>			
1er	Foire du 1er mai		Stenay
5 au 13	Exposition " Stenay et la caserne "	En partenariat avec l'O.T.S.I.	Port de plaisance de Stenay
5	Concert	Lyre stenaïenne	Salle des fêtes Stenay
5-6	Gala	Judo club	Salle polyvalente Stenay
8	Commémoration		
8	Marché biologique Artisanat	O.T.S.I.	Centre ville Stenay
12	Manifestation	Centre social et culturel	Stenay
18	Conférence M. de MARTIN	Musée de la Bière	Stenay
19	Vente mobilière	Les Amis de Montserrat	Halles-sous-les-Côtes
19, 20	Fête du Basket	Basket club	Salle polyvalente Stenay
20	Fête du four banal	Municipalité	Laneuville-sur-Meuse
24	Découverte des orchidées	L.P.O. (M. LANDRAGIN)	Stenay
29	Marché biologique	O.T.S.I.	Centre ville Stenay

DATE	MANIFESTATION	ORGANISME	LIEU
<b>DEBUT JUIN 2001</b>			
2 au 24	Exposition peinture	Mme BOUTIN, Musée de la bière	Stenay
2 au 17	Exposition "Les eaux sacrées"	O.T.S.I.	Port de plaisance de Stenay
5 au 7	Fête patronale		Laneuville-sur-Meuse
9	Don du sang	Amicale donneurs	Stenay

### LE " KIJ " : UN ESPACE D'INFORMATION POUR LES JEUNES A STENAY !

Vous êtes jeune. Vous avez des questions sur les études, les métiers, l'emploi, les loisirs, les sports... Vous voulez préparer vos prochaines vacances, vous informer sur les pays étrangers, ou encore sur tout ce qui concerne la vie pratique, la santé, la réalisation de projets... Venez chercher vos réponses au Kiosque Information Jeunesse ("KIJ") de Stenay.

Le KIJ est un service de proximité membre du réseau Information Jeunesse de Lorraine ; son rôle : accueillir, écouter et fournir gratuitement à tous les jeunes des infos dans tous les domaines. Ces informations vous seront délivrées individuellement au KIJ, mais également de manière collective par le biais d'ateliers d'information thématiques organisés périodiquement (voir en page 8 sur les " jobs d'été ").

Le KIJ de Stenay est situé dans les locaux de la Maison des services, qui est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi : fermeture à 16h30).

Renseignements et contact : Céline RAMIS, Kiosque Information Jeunesse  
Maison des services - Résidence Vauban, 55 700 Stenay  
Tél. 03-29-80-26-81 / Fax. 03-29-80-26-82  
e-mail : MAISON.DES.SERVICES@wanadoo.fr

### COUP DE POUCE POUR VOS FACADES !

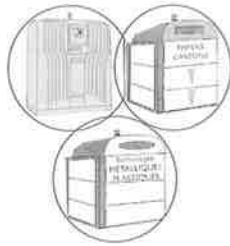
Comme chaque année, le Conseil Général de la Meuse et la Communauté de Communes du Pays de Stenay soutiennent la rénovation des façades des logements et maisons privés.

Le principe est le suivant : la subvention s'élève à 25% d'un montant de travaux maximum de 24 000 F T.T.C. Les travaux doivent porter uniquement sur les façades visibles de la rue. Les dossiers sont à retirer à la Communauté de Communes du Pays de Stenay, auprès de Mme FOGLIA, au 03/29/80/27/28.

Dépêchez vous car seulement 20 dossiers sont instruits par an ! il reste encore quelques places !



## LE TRI SELECTIF DES DECHETS MENAGERS : OU EN EST-ON ?



Depuis le 1er juillet 2000, les 19 Communes de la Communauté de Communes ont choisi de mettre en place la collecte sélective. Ainsi, près de 6250 personnes trient le verre, les papiers cartons, et les emballages (plastiques / métaux).

	VERRE	CARTONS/ BRIQUES	PLASTIQUE METAUX	PLASTIQUE METAUX
OBJECTIF A ATTEINDRE EN KG/HAB/AN	32	4	3,2	10
RESULTATS EN KG/HAB/AN	20,8	1,6	1,7	10,25

Durant les 6 mois de collecte sélective, 214 tonnes de déchets ont été collectées et triées.

En terme d'analyse, d'un point de vue quantitatif il faut reconnaître qu'il s'agit d'un début encourageant. Le verre arrive en tête avec 132 tonnes, les journaux et revues représentent 64 tonnes, les cartons et briques : 10 tonnes, et le plastique, métaux totalisent 10,8 tonnes. Il reste des efforts à produire quand à la collecte des cartons et cartonnettes, ainsi que des briques alimentaires. Dans une moindre mesure il semble utile de renforcer également notre tri des déchets plastique et métaux.

D'un point de vue qualitatif les premiers résultats sont satisfaisants dans le sens où il y a moins de 4% de refus. Dit en d'autres termes, moins de 4% de nos déchets triés sont rejetés avant recyclage. Il convient de poursuivre cet effort en rappelant que si le respect des consignes de tri est un élément permettant de contribuer au recyclage des déchets, cela implique une mobilisation croissante de la population à ce sujet.

### Les scolaires à l'écoute de Monsieur TRITOU !

Les quelques 600 élèves des classes pré-élémentaires et élémentaires vont pouvoir s'impliquer dans cette opération qu'est le tri. Un projet pédagogique sur le tri, élaboré en coopération avec les enseignants sera proposé aux enfants courant 2001. Les supports seront divers et adaptés : exposition, visite d'un centre de tri, film, guide d'utilisateur, BD sur le tri,.... Bref, une panoplie d'outils qui permettra à toute une génération d'apprendre le plus tôt possible le bon geste à faire : trier!



### Le Tri c'est l'affaire de tous :

La Société Adelphe est le partenaire qui a permis notamment de mettre en place le tri sélectif. Adelphe a réalisé une mallette " je trie mes emballages " afin d'expliquer le bien fondé du tri des déchets ménagers. Cet outil composé d'échantillons expose par exemple les différents déchets à trier, des produits recyclés, etc... De plus, cette mallette est dotée de fiches pédagogiques à des fins d'animation pour toutes personnes intéressées par ce thème. Aussi, toute association, entreprise désireuse d'emprunter cet outil peut prendre contact auprès de la Communauté de Communes en vue d'une mise à disposition.

PLUS ON EST DE FOUS  
PLUS ON TRIE !!



## BIENTÔT UN " POINT EMPLOI " AU PAYS DE STENAY !



Dans le cadre du développement des services aux administrés, la Communauté de Communes du pays de Stenay a décidé de passer avec l'ANPE de Verdun une convention permettant de mettre en place un " **POINT EMPLOI** " et faire ainsi bénéficier les demandeurs d'emploi et les employeurs de la Communauté de Communes de la quasi-totalité des services rendus en Agence pour l'emploi.

A ce jour, l'ANPE assure une permanence d'une demi-journée tous les quinze jours à la Maison des services de Stenay. Cette permanence s'inscrit dans le cadre du pôle emploi / formation de la Maison des services, qui permet par ailleurs à la population :

- ↳ de s'inscrire à l'ASSEDIC par le biais d'un visioguichet ;
- ↳ de consulter les offres d'emploi tous les jours ;
- ↳ de s'informer sur les métiers, les formations grâce au Kiosque Information

Jeunesse ;

- ↳ de rencontrer différents acteurs professionnels de l'emploi et de la formation.

Cependant, la permanence ANPE de 2h par quinzaine se révèle insuffisante pour les demandeurs d'emploi, et surtout inefficace du fait de l'absence de l'outil informatique ANPE sur place. En effet, sans aucune liaison informatique avec l'ANPE de Verdun, le conseiller ANPE venant à Stenay ne peut par exemple qu'enregistrer par écrit les différentes demandes qui lui sont adressées ; la réponse ou l'information ne pouvant être rendue directement, elle est souvent fournie plus tard, voire lors de la permanence suivante...

La convention entre l'ANPE de Verdun et la Communauté de Communes du pays de Stenay va ainsi permettre d'améliorer la situation, en mettant en place un véritable " **Point emploi** " à Stenay. En effet, le **renforcement de la permanence ANPE et l'informatisation du site de la Maison des services en logiciels ANPE** offrira de nombreuses possibilités en termes de services liés à la recherche d'emploi :

- consultation instantanée des offres d'emploi par métier, secteur géographique, et mise en relation directe offre / demande ;
- accès au fichier entreprises de l'ANPE ;
- accès à l'ensemble des offres de formation ;
- inscription directe à toutes les prestations ANPE.

Ce dispositif permettra également aux employeurs de consulter la liste des demandeurs d'emploi de la région Grand Est, et de faciliter ainsi leurs recherches de personnels.

Nous pouvons estimer que le " **Point emploi ANPE - Communauté de Communes du pays de Stenay** " sera opérationnel à la fin du 1er semestre 2001.

Vous serez très vite informés de la date exacte de démarrage et des modalités de fonctionnement de ce nouveau service !



## LA BORNE VITALE : Où, Quand, Comment ?

Une borne VITALE destinée aux assurés sociaux des différents régimes d'assurance maladie est implantée à la **Maison des services de Stenay**. Elle permet à chacun de lire les informations contenues dans la puce de sa carte VITALE et, **après avoir adressé à sa**



**Caisse les pièces justificatives du changement à effectuer** (enregistrement ou annulation d'un ayant droit, changement de nom, évolution des droits, changement d'organisme, changement d'adresse...), **d'en actualiser les données**.

Une affiche apposée près de la borne détaille l'ensemble des mises à jour réalisables. L'utilisation de la borne, à libre disposition du public, est très simple : après avoir inséré la carte dans l'appareil, l'assuré peut, sans code d'accès, lire les informations qui le concernent (sauf l'état de ses remboursements) et effectuer une mise à jour en cas de besoin.

Son site d'implantation permet à toute personne d'y accéder facilement **chaque jour du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30**. La borne VITALE est inaccessible le vendredi puisque l'agent de la CPAM tient sa permanence toute la journée et assure lui-même les remises à jour de carte VITALE, pour la plupart des régimes d'assurance maladie.

## LE PETIT PLUS !

### OPERATION "JOBS D'ETE 2001"

Vous êtes à la recherche d'un emploi saisonnier pour cet été ?

Le KIJ (Kiosque information Jeunesse) de Stenay est associée à la Mission locale du nord meusien et au PIJ (Point Information Jeunesse) de Verdun pour lancer, **à partir du 28 mars, une opération "jobs d'été"**, menée en partenariat avec le Centre régional Information Jeunesse de Lorraine et l'ANPE de Verdun.

L'opération "jobs d'été" se déroulera du 28 mars au 11 juillet 2001 ; durant cette période, vous pourrez consulter sur place les offres d'emplois saisonniers disponibles, tous les jours du lundi au vendredi, à la Maison des services, avec la possibilité de remplir une fiche de candidature destinée à mettre en relation votre demande avec les offres en fonction du profil demandé.

**Pour plus de renseignements, contacter le KIJ à la Maison des services :**  
Résidence Vauban, 55 700 STENAY, Tel. 03-29-80-26-81 - Fax. 03-29-80-26-82

## LE BILAN DE SANTE : PERMANENCES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Le Centre de Médecine préventive de Verdun assure régulièrement une **permanence d'information et de sensibilisation au bilan de santé** à la Maison des services.

Le bilan de santé est un acte gratuit pour les assurés sociaux du régime général de sécurité sociale, sans limite d'âge (à partir de 4 ans). Tout assuré peut passer un bilan une fois tous les cinq ans ou plus souvent suivant sa situation sociale. Le bilan de santé se déroule à Verdun, en général sur deux demi-journées; les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion peuvent bénéficier d'un bus mis à leur disposition par le Centre de Verdun.

Pour connaître les dates de permanence à Stenay, contactez la Maison des services au 03-29-80-26-81.

**Si vous désirez insérer une information dans le prochain numéro de " La Bauquette ",  
déposez votre article auprès de la Communauté de Communes avant le 21 mai 2001.**

La Mairie de Luzy Saint Martin



L'église de Bâalon



Le lavoir en impluvium de Stenay

